

Lancement du 2ème groupe ISO 26000 !

Jeudi 28 mai 2015 avait lieu lors du partage d'expérience Idée Alsace la restitution du premier groupe accompagné sur l'ISO 26000. Parmi les intervenants, les entreprises Axal, Caléo, Scop Espaces Verts mais aussi Mondelez ainsi que l'Afnor, l'Ademe et le cabinet Positiv'Energies. Retour sur une demi-journée riche en RSE !

Partage d'expérience ISO 26000 : des témoignages inspirants



Plus de 35 participants étaient réunis ce jeudi 28 mai 2015 au Shadok pour un partage d'expérience Idée Alsace dédié à l'ISO 26000. Organisé en partenariat avec l'Ademe et l'Afnor, ce partage d'expérience avait pour objectif de dresser le bilan du premier groupe d'entreprises accompagné par Positiv'Energies sur la norme ISO 26000 en Alsace (lire l'article

[Idée Alsace pionnier sur l'ISO 26000](#)

).

Avec le témoignage de 4 entreprises, cet objectif semble atteint et même salué par les participants, qui soulignent **la qualité des témoignages** (moyenne de 8,2/10 pour 23 répondants).

Pourquoi s'investir dans une démarche RSE ?

Après une définition précise de l'ISO 26000 et de son référentiel par l'Afnor, les entreprises pilotes engagées dans cette démarche depuis septembre 2014 étaient invitées à témoigner sur leur expérience.

Pour Caléo, entreprise spécialisée dans la distribution de gaz et d'eau potable, c'est le fait de pouvoir **se démarquer dans un contexte concurrentiel** qui a été source de motivation. A cela s'ajoute également la volonté de mettre en avant l'ancrage territorial de l'entreprise.

C'est **l'idée de partager une vision avec les membres de l'équipe**, de mesurer les performances tout en améliorant la satisfaction des clients et des collaborateurs qui a poussé SCOP Espaces Verts à rejoindre ce groupe. Cette coopérative, qui intègre les principes du développement durable (gouvernance, local...) a voulu aller plus loin dans la mise en pratique de la RSE.

Enfin, pour Axal, **la norme ISO 26000 permet d'afficher la maturité de l'engagement d'une**

entreprise en RSE

et est **facteur d'innovation**, ce qui a poussé l'entreprise à s'engager dans cette démarche.

À l'écoute des parties prenantes



Basé sur la responsabilité sociétale de l'entreprise et sur la prise en compte des parties prenantes, cet accompagnement fait la part belle **aux dialogues et aux échanges avec les parties prenantes**.

World café, constitution d'une équipe QRSE, entretien individuels, questionnaire d'auto-diagnostic... de nombreuses animations en lien avec les principes de l'ISO 26000 : gouvernance, transparence, éthique, bien-être... ont été réalisées chez Axal, Scop Espaces Verts et Caléo.

Mixant un accompagnement individuel et des réunions collectives, l'importance de la vision d'une personne extérieure a été appréciée dans cette démarche.





Alphas, Positiv'Energies : en haut à gauche, Axal puis de gauche à droite : Scop Espaces Verts, **L'ISO 26000, quels bénéfices pour l'entreprise ?**

La valeur ajoutée est variée selon le type de structure accompagnée :

- **pour Axal**, cette « grande aventure » a permis de structurer la démarche RSE, de valoriser leurs actions tout en créant une dynamique interne.
- **pour Caléo**, cet accompagnement a été une prise de conscience du véritable niveau de l'entreprise sur la question de la RSE. Cela a également permis une meilleure implication des salariés.
- **pour Scop Espaces Verts**, la prise en compte des attentes de leurs parties prenantes a été très importante, permettant ainsi d'améliorer et de développer leur communication. Un guide d'achat durable est également en cours de formalisation suite à cet accompagnement.
- **pour Mondelez Strasbourg** (première usine au monde du groupe à avoir été évaluée AFAQ 26000), cette action a permis de mieux impliquer et motiver les salariés dans leur travail. Il est important que le personnel soit impliqué dans la démarche pour ainsi mieux la comprendre et l'inscrire dans la durée.

Comme le souligne Laurent Bannwarth de Positiv'Energies, cet accompagnement permet la mise en place de nombreuses actions majeures au sein de l'entreprise :

- mise en place ou **formalisation d'une politique RSE** au sein de l'entreprise
- réalisation d'un travail de fond sur le **bien-être au travail**
- **développement des ressources humaines** et du lien avec les collaborateurs
- structuration **d'enquête qualité**
- mise en place d'un **plan d'actions** pour la gestion des déchets
- mise en place de **tableau de bord et d'indicateurs RSE**
- ...

Les bénéfices sont nombreux, et comme le souligne Mélanie Collet de Mondelez, si cela reste un investissement au départ, il rapporte, à terme, beaucoup plus que l'investissement initial.

Lancement du deuxième groupe

Financé par l'Ademe et fort du succès de ce premier groupe, Idée Alsace avec ses partenaires a annoncé **le lancement d'un 2ème groupe**.

Avis aux entreprises, si vous souhaitez vous investir dans une démarche RSE à forte valeur ajoutée et être évaluée ISO 26000, [contactez-nous !](#)

Téléchargez les supports de présentation

- [Support de présentation des retours d'expérience des entreprises engagées dans l'ISO 26000](#)
- [Support de présentation de l'Afnor](#)

[Retourner à la newsletter de juin 2015](#)